



DEPARTEMENT

DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT

D'APT

COMMUNE

DE

LA TOUR D'AIGUES

objet :

Débat d'orientation budgétaire
2026

N°004-26

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du C.C.A.S. de la Commune de la Tour d'Aigues

Séance du 9 avril 2026

L'an deux mille vingt six et le neuf avril, le C.C.A.S. de la commune de LA TOUR D'AIGUES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François LOVISOLO, Président

Etaient présents : Mesdames GARCIN Valérie – PIGASSOU Hélène – OLLIVIER Séverine – CORTES Tania – GERMAIN Grigori — DEL GUIDICE Gilberte – MANDEVILLE Chantal – GUERRERO Alice —

Etaient absents : BRETTE Romain

Etaient excusées : GABUS Annie (pouvoir à Mme Garcin), GONTHIER Agnès, LARDY Marie-France (pouvoir à Mme Pigassou)

Madame Valérie GARCIN, Maire Adjointe, rappelle à l'assemblée que conformément aux articles L 5211-36 et L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit se tenir au sein du Conseil d'administration du CCAS dans les deux mois précédents le vote du budget primitif.

Madame Valérie GARCIN souligne à l'assemblée que ce débat est obligatoire pour le CCAS de LA TOUR D'AIGUES dans la mesure où celui-ci comprend plus de 3500 habitants.

Madame Valérie GARCIN précise à l'assemblée que conformément à la loi, ce débat n'est pas suivi d'un vote. Madame Valérie GARCIN, Maire Adjointe présente le bilan comptable de l'exercice 2025 aux membres du CCAS et donne les orientations générales du budget de l'exercice 2026, ainsi que des informations sur l'état de la dette du CCAS.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé de Madame Valérie GARCIN,

Vu l'article L 2312-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'organisation du débat d'orientation budgétaire,

Vu l'ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales,



Prend acte des différentes informations et propositions présentées par

Madame Valérie GARCIN,

Après l'intervention de Madame Valérie GARCIN, les membres du Conseil d'Administration débattent de la politique budgétaire du CCAS de LA TOUR D'AIGUES.

Ainsi fait à LA TOUR D'AIGUES, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Jean-François LOVISOLO

